



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 mai 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Avant le début de la séance, madame la mairesse Marlene Cordato fait la lecture d'un communiqué informant les citoyens présents dans la salle que seront dès maintenant sur la Webdiffusion dans le cadre d'un projet pilote.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Jacqueline Scotcher, décédée le 26 mars 2011 à l'âge de 73 ans ;
- Madame Germaine Hamel (née Morin), décédée le 8 avril 2011 à l'âge de 68 ans ;
- Madame Julienne Jean, décédée le 12 avril 2011 à l'âge de 70 ans ;
- Monsieur Albert Grenier, décédé le 18 avril 2011, à l'âge de 85 ans. Monsieur Grenier est le père de Dianne Grenier, greffière à la cour municipale ;
- Madame Paulette St-Amour (née Boisvert), décédée le 20 avril 2011 à l'âge de 82 ans. Madame St-Amour est la mère de Josée St-Amour, technicienne à la documentation à la bibliothèque ;
- Monsieur Maxime Hébert, décédé à l'âge de 23 ans. Monsieur Hébert est le neveu du conseiller Denis Hébert.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2011-05-219 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- 1.- Par le report de l'article 5 A) **Avis de motion – RV-1456-1** - *Règlement RV-1456-1 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1456 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur les rues Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et Doris-Lussier (tronçon I) et leur financement par emprunt.*

- 2.- Par l'ajout de l'article 5 F) – **Avis de motion RV-1503** : Règlement RV-1503 sur la citation à titre de monument historique de la maison Jean-Charles Dubois, située au 54, chemin de la Côte Sud.
- 3.- Par l'ajout de l'article 24.1 - « **Location de locaux du Collège Boisbriand - Signature d'une entente** – Autoriser la conclusion d'une entente avec le Collège Boisbriand pour l'utilisation de locaux incluant les services de surveillance et d'assistance pour le terrain de soccer-football et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente. »
- 4.- Par le report des articles 37 à 40 -
 - 37.- **Servitude de passage** – Cours Steiner - Lots 2 503 206, 2 503 215, 2 503 217 et 2 106 757 - Dossier 1847
 - 38.- **Servitude de passage et servitude de stationnement** - Cours Steiner - Lots 2 503 206, 2 503 217 et 2 106 757 - Dossier 1847
 - 39.- **Servitude de passage et servitudes de stationnement** - Cours Steiner - Lots 2 503 204, 2 503 205, 2 503 206 et 2 106 757 - Dossier 1847
 - 40.- **Servitude de passage** – Cours Steiner – Lots 2 503 204, 2 503 205 et 2 106 757 – Dossier 1847

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Normand Desjardins

- Érosion Rivière-Cachée;
- Éclairage de rues défectueux;
- Station de pompage Côte Nord.

Monsieur André Bordeleau

- Chemin de la Côte Sud;
- Dossier Carrière Mathers;
- Feu de circulation intersection montée Sanche et des Entreprises.

Monsieur Denis Marotte

- Sonorisation dans la salle du conseil;
- Coûts projet pilote de diffusion des séances;
- Panneau électronique à l'intersection montée Sanche et des Entreprises;
- Conseillers ayant siégé avec Robert Poirier.

Monsieur Martin Drapeau

- Économies sur contrats;
- Contrats de conciergerie.

Monsieur Pierre Martella

- Entretien Rivière-Cachée.

La période de questions a été d'une durée de dix (10) minutes.

**RÉSOLUTION 2011-05-220
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2011, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-221
RÈGLEMENT RV-1496 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1496 prévoyant l'aménagement d'un parc de stationnement adjacent au 3600, boulevard de la Grande-Allée et décrétant un emprunt à cette fin au montant de 4 400 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-222
RÈGLEMENT RV-1500 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1500 décrétant la construction d'un chemin d'accès au poste de pompage de la Côte Sud et son financement par emprunt au montant de 143 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-223
RÈGLEMENT RV-1501 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1501 décrétant le remplacement de refroidisseurs au Centre communautaire et son financement par emprunt au montant de 105 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-224
RÈGLEMENT RV-1502 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1502 décrétant des travaux d'aménagement de parcs dans le Faubourg Boisbriand et leur financement par emprunt au montant de 1 500 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-225
RÈGLEMENT RV-710-32 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter le Projet de règlement RV-710-32 modifiant le plan d'urbanisme pour tenir compte d'une modification du schéma d'aménagement ayant trait à l'affectation de la rue Papineau.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-226
RÈGLEMENT RV-753-271 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le Projet de règlement RV-753-271 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour tenir compte d'une modification du schéma d'aménagement ayant trait à l'affectation de la rue Papineau.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-227
RÈGLEMENT RV-1240-28 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Projet de règlement RV-1240-28 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RV-1240 par l'établissement des objectifs et critères s'appliquant à la zone R-3 126-1.
(rue Papineau)

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-228
RÈGLEMENT RV-1504 – AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1504 décrétant des travaux de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland (tronçon III) et leur financement par emprunt.

RÉSOLUTION 2011-05-229
RÈGLEMENT RV-710-32 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-710-32 modifiant le plan d'urbanisme pour tenir compte d'une modification du schéma d'aménagement ayant trait à l'affectation de la rue Papineau.

RÉSOLUTION 2011-05-230
RÈGLEMENT RV-753-271 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-735-271 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour tenir compte d'une modification du schéma d'aménagement ayant trait à l'affectation de la rue Papineau.

RÉSOLUTION 2011-05-231
RÈGLEMENT RV-1240-28 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1240-28 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RV-1240 par l'établissement des objectifs et critères s'appliquant à la zone R-3 126-1.
(rue Papineau)

RÉSOLUTION 2011-05-232
RÈGLEMENT RV-1503 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente d'un règlement ayant pour objet de citer à titre de monument historique de la maison Jean-Charles Dubois, située au 54, chemin de la Côte Sud.

La Ville cite la maison Jean-Charles Dubois pour les motifs suivants :

1° la valeur documentaire de la maison Jean-Charles Dubois :

a) érigée sur une terre agricole exploitée par plusieurs générations de Dubois, la maison Jean-Charles Dubois témoigne des activités agricoles qui ont prévalu avant l'urbanisation du chemin de la Côte Sud;

b) la maison Jean-Charles Dubois est l'une des dernières maisons de ferme en pierre subsistant sur l'ancien chemin de la Côte Sud;

c) construite vers 1776, la maison Jean-Charles Dubois se situe parmi les plus anciennes maisons de ferme de Boisbriand et les plus anciennes constructions de la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville;

d) habitée par plusieurs générations de Dubois, elle est une bonne illustration historique d'une pratique courante à l'époque dans les milieux ruraux au Québec, soit la transmission d'une propriété par le biais de la donation de père en fils et par contrat de mariage;

2° la valeur architecturale de la maison Jean-Charles Dubois :

a) la maison Jean-Charles Dubois est représentative des maisons de ferme en pierre construites dans la région à la fin du XVIII^e siècle;

b) la maison Jean-Charles Dubois possède un bon degré d'authenticité et a conservé sa volumétrie et ses principales caractéristiques architecturales d'origine telles que les ouvertures et les matériaux de parement;

3° la valeur contextuelle de la maison Jean-Charles Dubois :

a) la maison Jean-Charles Dubois est implantée sur un terrain dont les caractéristiques paysagères, notamment la dimension de la maison, son implantation en bordure du chemin et les grands arbres présents sur la propriété, rappellent le caractère rural d'autrefois du secteur et favorisent la mise en valeur de la maison;

b) cette ancienne maison de ferme est érigée le long du chemin de la Côte Sud, un des tracés fondateurs de Sainte-Thérèse qui desservait les terres agricoles;

c) la maison Jean-Charles Dubois constitue un point de repère physique unique contrastant avec le cadre bâti environnant;

4° la valeur symbolique de la maison Jean-Charles Dubois :

a) la maison Jean-Charles Dubois symbolise l'appropriation de la terre à des fins agricoles par des familles de cultivateur pendant plus de deux siècles et témoigne du passé rural de la paroisse de Sainte-Thérèse;

b) par sa donation de génération en génération, elle symbolise la pratique courante au Québec dans les modes de transmission du patrimoine familial en milieu rural aux XVIII^e et XIX^e siècles;

c) la maison Jean-Charles Dubois constitue l'une des dernières maisons de ferme en pierre du chemin de la Côte Sud à Boisbriand.

Toute personne intéressée aura la possibilité de faire ses représentations auprès du comité consultatif conformément aux avis qui seront donnés à cette fin. Le règlement prendra effet à compter de la date de la signification de l'avis spécial de son entrée en vigueur au propriétaire du monument historique.

RÉSOLUTION 2011-05-233 PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 18 avril 2011 pour les règlements suivants :

RV-1498 : Règlement RV-1498 décrétant des travaux d'entretien, de réfection, de pavage et d'éclairage à divers endroits et leur financement par emprunt au montant de 177 000 \$.

RV-1499 : Règlement RV-1499 prévoyant le remplacement de pompes au poste d'alimentation en eau potable de Côte Sud et le financement des travaux par emprunt au montant de 40 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-234 EMPRUNTS TEMPORAIRES

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours des mois de mars et avril 2011, à savoir :

RV-1491 : Règlement RV-1491 décrétant des travaux d'agrandissement et d'amélioration à l'aréna pour l'année 2011 et leur financement par emprunt au montant de 1 360 000 \$;

RV-1492 : Règlement RV-1492 prévoyant l'acquisition d'équipement et décrétant divers travaux dans les parcs et terrains de jeux pour l'année 2011 et leur financement par emprunt au montant de 123 000 \$;

RV-1493 : Règlement RV-1493 prévoyant l'acquisition d'équipement et décrétant des travaux dans les édifices municipaux pour l'année 2011 et leur financement par emprunt au montant de 232 000 \$;

RV-1495 : Règlement RV-1495 prévoyant l'acquisition d'équipements pour le service de sécurité incendie pour l'année 2011 et son financement par emprunt au montant de 45 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-235
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 24 mars 2011 au 20 avril 2011, conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-236
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mars au 15 avril 2011:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 030 426,67	
Activités financières d'investissement	440 914,99	
Total des chèques fournisseurs		3 471 341,66
Salaires – Dépenses	731 514,45	
Salaires - Déductions	(265 150,78)	
Total des salaires nets		466 363,67
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 937 705,33

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-237
RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRE DE
FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE prendre acte du dépôt du Rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-238
TRANSFERT DE FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 2011-02-058 autorisant un emprunt au fonds de roulement au montant de 10 000 \$ pour le projet FR-784 intitulé « CERVEAU, îlots de chaleur, achat de végétaux »;

ATTENDU qu'après évaluation des besoins pour le projet FR-784, les achats de 2011 sont évalués à environ 30 000 \$;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de transférer les sommes nécessaires provenant de soldes non utilisés des projets FR-763 pour un montant de 12 000 \$ et FR-762 pour un montant de 8 000 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu d'annuler le solde de 6 000 \$ au projet FR-763;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE transférer la somme de 12 000 \$ du fonds de roulement FR-763 à FR-784 ainsi que la somme de 8 000 \$ du fonds de roulement de FR-762 à FR-784 et annuler le solde de 6 000 \$ du fonds de roulement FR-763 (haie brise-vent Grande-Côte).

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-239
APPROPRIATION AU FONDS DE PARC

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'appropriation au fonds de parc de la somme de 20 000 \$ pour la réparation de l'aire de pique-nique et la réalisation du jardin des oiseaux dans le Centre d'interprétation de la nature, projet 710 001.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-240
SOUMISSIONS – TRANSPORT PAR AUTOBUS DES CAMPS DE JOUR –
ÉTÉ 2011 – CONTRAT 2011-1170**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le transport par autobus des camps de jour – été 2011, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Autocar Chartrand inc. 1325, montée Masson Laval (Québec) H7E 4P2	31 899 \$
Robert Paquette Autobus et Fils inc. 222, 25 ^e Avenue Saint-Eustache (Québec) J7P 4Z8	32 548,21 \$
Autobus Yves Séguin et fils 1730, rue Effingham Terrebonne (Québec) J6Y 1R7	34 861,44 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par madame Ève Bélanger, directrice Loisirs et monsieur Denis Bolduc, chef de section- sports, lesquels recommandent d'octroyer le contrat à Autocar Chartrand inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 27 avril 2011.

D'accepter l'offre de Autocar Chartrand inc. au montant de 31 899 \$ comprenant les taxes, pour le transport par autobus des camps de jour – été 2011.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 751 03 513, 02 753 04 513 et 02 761 04 513.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-241
SOUMISSIONS – ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DES RUES –
CONTRAT 2011-1189**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'entretien du réseau d'éclairage des rues, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Laurin & Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	32 188,41 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel St-Eustache (Québec) J7R 5R3	37 892,59 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Laurin, Laurin (1991) inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 19 avril 2011.

D'accepter l'offre de Laurin, Laurin (1991) inc. au montant de 32 188,41 \$ comprenant les taxes, pour l'entretien du réseau d'éclairage des rues pour une période de huit mois, soit du 4 juin 2011 au 3 février 2012.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 340 50 550.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-242
SOUMISSIONS – ENTRETIEN ÉLECTRIQUE DES PARCS ET ÉDIFICES
MUNICIPAUX – CONTRAT 2011-1188

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'entretien électrique des parcs et édifices municipaux, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Laurin & Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	20 443,31 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel St-Eustache (Québec) J7R 5R3	24 992,86 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Laurin, Laurin (1991) inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 19 avril 2011.

D'accepter l'offre de Laurin, Laurin (1991) inc. au montant de 20 443,31 \$ comprenant les taxes, pour l'entretien électrique des parcs et des édifices municipaux pour une période de huit mois, soit du 4 juin 2011 au 3 février 2012.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires suivants :

02-731-60-550 :	4 000 \$ (patinoires)
02-759-60-550 :	27 500 \$ (parcs et terrains de jeux)
02-730-20-550 :	10 000 \$
02-810-20-550 :	2 500 \$
02-811-20-550 :	3 000 \$
02-812-20-550 :	300 \$
02-812-21-550 :	886 \$
02-813-20-550 :	11 000 \$
02-814-20-550 :	3 500 \$
02-815-20-550 :	4 000 \$
02-816-20-550 :	1 500 \$
02-817-20-550 :	6 000 \$
02-817-21-550 :	1 000 \$
02-818-20-550 :	2 500 \$
02-819-20-550 :	2 000 \$

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-243
SOUSSIONS – ACHAT ET AMÉNAGEMENT D'UN FOURGON EN
ALUMINIUM AVEC GRUE TÉLESCOPIQUE – CONTRAT 2011-1186 –
RÈGLEMENT RV-1466

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'achat et l'aménagement d'un fourgon en aluminium avec grue télescopique, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Métal Grenier Itée 970, boulevard Pierre-Roux Est Victoriaville (Québec) G6T 2H6	70 006,91 \$
Les Fourgons Transit inc. 3600, boulevard Industriel Laval (Québec) H7L 4R9	70 394,26 \$ (dépôt de garantie non conforme)
Fourgons Leclair inc. 342, Henry-Bessemer Bois-des-Filions (Québec) J6Z 4S7	73 109,08 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Métal Grenier ltée, étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 19 avril 2011.

D'accepter l'offre de Métal Grenier ltée au montant de 70 006,91 \$ comprenant les taxes, pour l'achat et l'aménagement d'un fourgon en aluminium avec grue télescopique.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1466.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-244
SOUMISSIONS – ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉHABILITATION
DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE – CONTRAT
2011-1184 – RÈGLEMENT RV-1438**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
BSA Groupe Conseil, Société d'ingénierie 107, rue St-Louis, bureau 100 St-Eustache (Québec) J7R 1X8
Cima + 740, rue Notre-Dame Ouest Bureau 900 Montréal (Québec) H3C 3X6
Genivar inc. 2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 525 Laval (Québec) H7T 1S9

ATTENDU que cet appel d'offres est assujéti au système de pondération à deux (2) enveloppes, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU que conformément à la grille de pondération et aux critères d'évaluation ces offres ont été analysées le 28 avril 2011 par les membres du Comité de sélection dont la désignation est faite conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Ville;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission déposée par Genivar inc., celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final, le tout selon la recommandation du Comité de sélection signée par Me Lucie Mongeau, secrétaire du Comité de sélection, du 28 avril 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 19 avril 2011.

D'accepter l'offre de Genivar inc., au montant 84 076,65 \$ comprenant les taxes, ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1438.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-245
SOUMISSIONS – MODÉLISATION ET MISE À JOUR DU PLAN
DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES – CONTRAT
2011-1187 – RÈGLEMENT RV-1472**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la modélisation et mise à jour du plan directeur de gestion des eaux pluviales, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
Nacev Consultants inc. 255, boulevard Crémazie Est – 9 ^e étage Montréal (Québec) H2M 1M2
Genivar inc. 2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 525 Laval (Québec) H7T 1S9

ATTENDU que cet appel d'offres est assujéti au système de pondération à deux (2) enveloppes, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU que conformément à la grille de pondération et aux critères d'évaluation ces offres ont été analysées le 28 avril 2011 par les membres du Comité de sélection dont la désignation est faite conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Ville;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission déposée par Genivar inc. étant la seule soumission recevable après évaluation, le tout selon la recommandation du Comité de sélection signée par Me Lucie Mongeau, secrétaire du Comité de sélection, du 28 avril 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 19 avril 2011.

D'accepter l'offre de Genivar inc., au montant 90 000,75 \$ comprenant les taxes, étant la seule soumission recevable après évaluation pour la modélisation et mise à jour du plan directeur de gestion des eaux pluviales.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1472.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-246
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'ajourner la séance À 20 h 35 pour quelques minutes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-247
RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE reprendre la séance à 20 h 44.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-248
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER DE LA VILLE ET DU
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010**

Avant de procéder au dépôt du rapport financier de l'exercice 2010, madame la mairesse invite les citoyens présents dans la salle à consulter le « Sommaire des informations financières au 31 décembre 2010 » et commente les éléments prédominants.

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville, monsieur André Drainville, dépose le rapport financier et le rapport des vérificateurs Amyot Gélinas, comptables agréés, transmis en vertu de l'article 108.3 de cette même loi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt du rapport financier du trésorier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-249
SCISSION DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES
EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BOISBRIAND – PAIEMENT À LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le trésorier à verser à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville la somme de 708 105 \$, laquelle représente le montant dû au groupe des policiers en vertu de la comptabilité distincte du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

D'imputer la dépense au code de grand-livre 04 139 14 001.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-250
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'EMPLOYEUR AU COMITÉ
DE RETRAITE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE désigner madame Francine Guénette, chef de section Taxation / Évaluation, à titre de représentante de l'employeur au Comité de retraite.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-251
AUTORISATION – FÊTE DES VOISINS DU 4 JUIN 2011

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE décréter le 4 juin 2011 « Fête des voisins » et en cas de pluie la fête sera remise au 5 juin 2011.

D'adopter une série de mesures pour faciliter la tenue de cet événement dans divers lieux sur le territoire de la Ville.

D'autoriser des dérogations à toutes les dispositions réglementaires de la Ville qui pourraient entraver la tenue de ces activités pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-252
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE
DE PROLONGATION DE L'ACCORD DE PRINCIPE INTERVENU AVEC
LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA
CONDITION FÉMININE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE demander à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de prolonger de deux ans l'accord de principe du 19 novembre 2009 dans le cadre des travaux d'agrandissement de la bibliothèque afin de reporter l'échéance au 19 novembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-253
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FUTUR CENTRE DE CRÉATION-
PRODUCTION-DIFFUSION – DEMANDE DE PROLONGATION DE
L'ACCORD DE PRINCIPE INTERVENU AVEC LE MINISTÈRE DE LA
CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE demander à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de prolonger de deux ans l'accord de principe du 19 novembre 2009 dans le cadre des travaux de construction du futur Centre de création-production-diffusion afin de reporter l'échéance au 19 novembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-254
LOCATION DE LOCAUX DU COLLÈGE BOISBRIAND – SIGNATURE
D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser la conclusion d'une entente avec le Collège Boisbriand pour l'utilisation des locaux (toilettes, vestiaires et/ou rangement de matériel) incluant les services de surveillance et d'assistance pour le terrain de

soccer-football et pour les locaux visés par la présente entente (situés sur la rue Ambroise-Lafortune), et ce, aux conditions suivantes :

- 1- Période : selon les horaires prévus au bail.
- 2- Base d'utilisation : 1275 heures par année environ.
- 3- Tarification (non taxable) :
 - Année 2011 31,50 \$ / heure,
 - Année 2012 33,10 \$ / heure,
 - Année 2013 34,75 \$ / heure,
 - Année 2014 36,50 \$ / heure,
 - Année 2015 38,30 \$ / heure.
- 4- Facturation : selon les heures d'utilisation réelle (sans minimum ni maximum).
- 5- Vandalisme : responsabilité assumée par la Ville des dommages causés aux locaux visés par la présente entente, et ce, pendant les heures d'utilisation de la Ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-255
PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE
BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter la version finale du Plan d'action de la Politique de la famille et des aînés de Boisbriand, datée du 12 avril 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-256
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 1609, RUE ALEXANDRE-LE-
GRAND – DOSSIER R-831**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 125,32 \$ à monsieur Fadi Kiwan, en règlement complet et final en capital, intérêt et frais, suite à l'événement survenu le 14 février 2011.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-257
DOSSIER ACCELLAB – ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver le projet d'entente de règlement hors cour dans le dossier portant le numéro 700-17-007075-103 de la Cour Supérieure du Québec, opposant la Ville de Boisbriand à Monique Dumas-Quesnel, Sylvie Gagné, l'Association Lomdei Torah et le Centre communautaire religieux hassidique.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-258
SIGNATURE DE « CONVENTIONS D'EXÉCUTION ET D'INTERVENTION » - LA COMPAGNIE TRAVELLERS GARANTIE DU CANADA – LES CONSTRUCTIONS INFRABEC INC.

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un document intitulé « Convention d'exécution et d'intervention » entre La Compagnie Travelers Garantie du Canada et la Ville de Boisbriand laquelle, à titre de caution, prend en charge et voit à compléter les contrats ci-après désignés ainsi que le paiement des obligations de l'entrepreneur pour gages, biens et services qu'elle a émis pour Les Constructions Infrabec inc. à savoir :

- Contrat 2007-950 – Mise à niveau et augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration – Règlement RV-1367
- Contrat 2008-1045 – Travaux de déviation du collecteur sanitaire Grande-Allée via les rues Chapais, Charlesbourg et Chamberlain – Règlement RV-1393
- Contrat 2009-1070 – Travaux de prolongement des services municipaux sur l'avenue des Grandes Tourelles, tronçon V – Règlement RV-1419
- Contrat 2009-1088 – Travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, de drainage et de réfection de chaussée sur le chemin de la Côte Sud – Règlement RV-1426
- Contrat 2010-1128 – Travaux de construction d'un poste de pompage des eaux usées et installation d'une conduite de refoulement sur la rue Doris-Lussier, tronçon II – Règlement RV-1432

- Contrat 2008-1026 – Réaménagement du boulevard de la Grande-Allée (entre l'autoroute 640 et l'avenue des Grandes Tourelles) et du chemin de la Rivière-Cachée (entre le boulevard de la Grande-Allée et le boulevard Lionel-Bertrand) – Règlement RV-1420
- Contrat 2008-1037 – Travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, de drainage pluvial et de fondation de chaussée sur la rue « D », tronçon II, ainsi qu'un ponceau sur la Rivière-aux-Chiens – Règlement RV-1432
- Contrat 2008-1059 – Travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, de drainage pluvial et de fondation de chaussée sur la rue Ambroise-Lafortune, tronçon IV et sur la rue « D », tronçon I – Règlement RV-1327.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-259
 APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI
 D'EXÉCUTION – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET
 D'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE TAMPON – AVENUE MOISHE – ZONE
 R-3 513**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
 APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver une demande de prolongation de délai d'exécution pour une période de douze mois supplémentaires présentée par la Corporation Bais Halevy pour garantir l'exécution des travaux d'aménagement paysager et d'aménagement d'une zone tampon, dans la zone R-3 513, conformément à la résolution 2009-04-239, adoptée le 7 avril 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-260
 CESSIION DE DROITS – LOT 3 005 699 (RUE GILLES)**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
 APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE consentir sans frais à la cession ses droits que la Ville pourrait posséder à l'égard de l'immeuble en faveur du propriétaire du lot 3 005 699 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec, étant une partie de l'ancienne emprise de rue, dans le but de régulariser les titres de propriété sur ce lot.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer de l'acte de cession selon les modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-261
ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION DES
LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION – CHEMIN DE
LA CÔTE SUD – LOT 2 502 684 – DOSSIER 1849**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver l'établissement d'une servitude en faveur de Hydro Québec et Bell Canada pour l'installation et l'entretien des lignes électriques et de télécommunication sur une partie du lot 2 502 684 afin de desservir la propriété située au 360 du chemin de la Côte Sud;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'acte de servitude consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-262
VENTE DE LOTS À LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE – ANNEXION
D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE – DOSSIER 1848**

ATTENDU l'acte d'accord intervenu entre la Ville de Saint-Eustache et la Ville de Boisbriand le 16 décembre 2009 sur l'annexion d'une partie de territoire située au sud-ouest de l'Autoroute 13 intitulé : « Accord sur le partage de l'actif et du passif relatifs au territoire visé par le Règlement numéro 1757 de la Ville de Saint-Eustache décrétant de nouvelles limites territoriales entre les Villes de Saint-Eustache et de Boisbriand » ci-après appelé « l'entente »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver le projet d'acte préparé par Me Yvon Desormeaux, notaire, pour la vente des lots suivants du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, à la Ville de Saint-Eustache, pour un montant de 139 900 \$ et autres considérations, conformément à l'entente intervenue entre les Villes le 16 décembre 2009, à savoir :

2 109 225	2 109 229	2 109 235
2 109 275	2 109 286	2 109 315
2 109 316	2 109 317	2 109 318
2 109 319	2 109 323	2 109 380
2 109 382	2 109 813	2 109 814
2 109 815	2 109 816	2 109 817
2 109 824	2 109 850	2 109 921

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à conclure, au nom de la Ville, l'acte de vente des terrains visés, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-263
CESSION POUR FINS DE RUE, PARC ET TERRAIN DE JEUX –
DÉVELOPPEMENT DE LA RUE RAYMOND-LÉVESQUE – LOTS
4 243 277, 4 243 278, 4 243 283 et 4 243 284 – DOSSIER 1843**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver le projet d'acte de cession préparé par Me Michel Turgeon, notaire, des lots 4 243 277, 4 243 278, 4 243 283 et 4 243 284 par Construction Gaudreault inc. pour fins de rue, parc et terrain de jeux conformément au protocole d'entente 1052 P-53 intervenu entre les parties le 2 décembre 2009.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, le contrat notarié avec le propriétaire des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-264
SERVITUDE DE DRAINAGE – CHEMIN DE LA CÔTE NORD – LOTS
3 353 457 ET 3 690 451 – DOSSIER 1765**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'acte préparé par Me Michel Turgeon, notaire, pour l'établissement d'une servitude de drainage en faveur de la Ville sur une partie des lots 3 353 457 et 3 690 451 appartenant à la compagnie 9148-4428 Québec inc. ou ses représentants.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, le contrat notarié avec le propriétaire des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05- 265
SERVITUDE POUR EMPIÈTEMENT DE LA PISTE CYCLABLE –
INTERSECTION CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE ET RUE JEAN-PIERRE-
FERLAND – LOTS 3 894 218 ET 3 894 230 – DOSSIER 1845**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver le projet d'acte préparé par Me Michel Turgeon, notaire, ayant trait à l'établissement d'une servitude d'empiètement de la piste cyclable de la Ville de Boisbriand sur parties des lots 3 894 218 et 3 894 230 appartenant à Monsieur Khamma Phengsavath ou ses représentants.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, le contrat notarié avec le propriétaire des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-266
ANNULATION PARTIELLE DE SERVITUDES POUR PERMETTRE
L'EMPIÈTEMENT D'UN BÂTIMENT – INTERSECTION CHEMIN DE LA
GRANDE-CÔTE ET LA RUE JEAN-PIERRE-FERLAND – LOTS 3 894 218
ET 3 894 230 – DOSSIER 1845**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le projet d'acte préparé par Me Michel Turgeon, notaire, ayant trait à l'annulation partielle des servitudes enregistrées en faveur de la Ville de Boisbriand sur les lots 3 894 218 et 3 894 230 afin de permettre l'empiètement d'une partie d'un futur bâtiment projeté par Monsieur Khamma Phengsavath ou ses représentants.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, le contrat notarié avec le propriétaire des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-267
SIGNATURE DE L'ADDENDA NO 5 AU PROTOCOLE D'ENTENTE-
CADRE – COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-
ÎLES – AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS À SURFACE
SYNTHÉTIQUE – PARC JEAN-JACQUES-ROUSSEAU**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer un protocole d'entente avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles relatif à l'aménagement d'un terrain multisports synthétique dans le parc Jean-Jacques-Rousseau attenant à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville..

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-268

SIGNATURE DE L'ADDENDA NO 6 AU PROTOCOLE D'ENTENTE-CADRE – COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES – UTILISATION DU TERRAIN MULTISPORTS À SURFACE SYNTHÉTIQUE DANS LE PARC ATTENANT À L'ÉCOLE PRIMAIRE DES GRANDS-CHEMINS

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'addenda no 6 au protocole d'entente cadre avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles relatif à l'utilisation du terrain multisports synthétique dans le parc Régional, attenant à l'école primaire des Grands-Chemins consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-269

DEMANDE AU CIT LAURENTIDES – AJOUT DE SERVICE SUR LA LIGNE 59

ATTENDU qu'en 2010, le CIT Laurentides a ajouté la ligne 59 sur le territoire de Boisbriand.

ATTENDU qu'après quelques mois, le taux d'utilisation a largement augmenté et que même pour le départ no 3 à 6 h 30 l'autobus est rempli à pleine capacité.

ATTENDU que la ligne 59 se rend directement au métro et au Cégep Montmorency.

ATTENDU que le service est très apprécié par la clientèle et que le CIT Laurentides a reçu des demandes pour l'ajout de service sur ce circuit principalement le matin.

ATTENDU que la Ville de Boisbriand favorise l'utilisation du transport en commun sur son territoire afin d'améliorer la qualité de l'environnement.

ATTENDU l'estimation des coûts fournis par le CIT Laurentides.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE demander au CIT Laurentides qu'un nouveau départ soit ajouté à 7 h sur la ligne 59 à compter du 14 août 2011, et ce, pour un coût estimé à environ 6 500 \$ pour terminer l'année 2011 et estimé à environ 16 100 \$ sur une base annuelle à compter du 1er janvier 2012 (selon les taux 2011).

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-270
JOURNÉES DE LA CULTURE 2011 – CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU la résolution 11-22 de la MRC Thérèse-De Blainville, adoptée le 2 février 2011, concernant l'organisation d'un événement conjoint entre les sept villes de la MRC avec les artistes de la relève pour le lancement de chaque édition des Journées de la culture de 2011 à 2017;

ATTENDU la résolution 11-41 de la MRC Thérèse-De Blainville, adoptée le 9 mars 2011, concernant la contribution financière des Villes;

ATTENDU la résolution 11-58 de la MRC Thérèse-De Blainville, adoptée le 30 mars 2011, concernant le déroulement de l'activité de lancement par la Ville de Rosemère, édition 2011, lequel événement se tiendra les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter de participer financièrement aux Journées de la culture organisées par la Ville de Rosemère jusqu'à un maximum de 1 000 \$, et ce, pour l'année 2011.

D'autoriser le trésorier à acquitter la facture afférente sur réception, cette somme étant imputable au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-271
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 140 \$ aux Cadets de l'air – Escadron 806, imputable au poste budgétaire 02 110 00 991;

B) 250 \$ à la Polyvalente Sainte-Thérèse pour le Gala Méritas 2011, imputable au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-272
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mars 2011 montrant un total mensuel de 3 711 633 \$ et un cumulatif de 5 509 118 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-273
RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS
D'URBANISME – DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI

ATTENDU qu'il y aurait lieu de demander à nouveau au ministre des Affaires, des Régions et de l'Occupation du territoire de prolonger le délai d'adoption des règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC Thérèse-De Blainville jusqu'au 31 mars 2012.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de prolonger le délai d'adoption des règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC Thérèse-De Blainville jusqu'au 31 mars 2012.

DE mandater monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, à présenter la demande de prolongation auprès du ministre.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-274
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU
MUR – LE BLANC, BAR À ONGLES ET SOINS – 47, CHEMIN DE LA
GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no R-11-CU-2207 et aux règlements RV-1358 et RV-1240-17 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Le Blanc, Bar à ongles et soins », au 47, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108 et plus amplement détaillée aux plans, simulation et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Image In, révisés le 7 mars 2011, pages 1 et 2.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-275
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU
MUR – ANIMALERIE CHICO – 34, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE –
ZONE C-2 107**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no. R-11-CU-2205 et aux règlements RV-1358 et RV 1240-17 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour le projet de l'Animalerie Chico au 34, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 107, plus amplement détaillée au plan préparé par la firme Enseigne Image In et révisé en date du 28 mars 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-276
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU
MUR – JENNY CRAIG – 2830, PROMENADE ST-HONORÉ – ZONE
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no R-11-CU-2203 et à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Jenny Craig » au 2830, promenade St-Honoré, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux plans préparés par Federal Heath sign company et révisés en date du 7 mars 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-277
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU
MUR – MAS INDUSTRIES – 3625, AVENUE DES GRANDES TOURELLES
– ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no R-11-CU-2208 et conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante industrielle du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet MAS Industries » au 3625, avenue des Grandes Tourelles dans la zone I-1 404 et ce, pour une seule enseigne, plus amplement détaillée à la simulation et aux détails préparés par Enseignes Paro en date du 20 janvier 2011, pages 3 /4 et 4/4.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-278
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU MUR – FLASH COIFFURE – 55, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no R-11-CU-2006 et conformément aux Règlements RV-1358 et RV-1240-17 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Flash Coiffure » au 55, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108 et plus amplement détaillée aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne au mur, préparés par Enseignes Image In signs en date du 3 mars 2011, révisés le 4 mars 2011, pages 1 et 2.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-279
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – BÂTIMENT INDUSTRIEL – FUTUR CENTRE DE TRI-DISTRIBUTION « POSTES CANADA » - 4570, RUE AMBROISE-LAFORTUNE – ZONE I-1 461

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 18 avril 2011 portant le no R-11-CU-2215 et conformément au Règlement RV-1240-24 (PIIA), la demande de permis de construction pour un centre de tri-distribution de Postes Canada au 4570, rue Ambroise-Lafortune dans la zone I-1 461, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur préparée par DCYSA datée du 11 avril 2011;
- Plans d'architecture et d'implantation préparés par André Cousineau, architecte pour DCYSA, datés du 10 février 2011, projet 6715, révisés le 14 mars 2011, comprenant les feuillets no : A100, A200 à A203, A400, A500 à A506, A600, A601, A700, A900, A1000 à A1002;
- Échantillons sur panneau

D'approuver le plan de l'aménagement paysager du projet, plus amplement détaillé au plan d'implantation / plantation préparé par Anouir Bouzir, architecte de la firme Beaupré & associés, portant le numéro de projet 11-426, feuillet 1 et daté de mars 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-280
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET
D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – ÉDIFICE LOCATIF – CONSORTIUM
POMERLEAU – 6100, RUE DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 461

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no R-11-CU-2212 et conformément au Règlement RV-1240-24 (PIIA), la demande de permis de construction pour le projet d'édifice locatif « Consortium Pomerleau » au 6100, rue Doris-Lussier, dans la zone I-2 462, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspectives couleur, préparées par Alain Veilleux, architecte et révisé en date du 23 février 2011;
- Plans d'architecture et d'implantation préparés par Alain Veilleux architecte et datés du 10 mars 2011. Le tout comprenant les pages identifiées comme suit : projet 10124 Consortium Pomerleau , en 5 feuillets A1 à A5 ;
- Vue en 3D et détails de l'écran de camouflage des équipements sur la toiture, préparé par Alain Veilleux, architecte et datés du 23 mars 2011 ;
- Échantillons des matériaux.

D'approuver le plan d'aménagement paysager du projet, plus amplement détaillé au plan d'implantation / plantation préparé par Johanne Berthiaume, architecte de la firme BC2 fp, portant le numéro de projet 21112, feuille AP-1 et daté de mars 2011.

D'assujettir l'émission du permis à la terminaison et l'approbation par le Service du génie, des travaux d'installation des services municipaux et raccordement aux services du bâtiment projeté.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-281
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET
D'AGRANDISSEMENT SUR PIEUX EN COUR ARRIÈRE – BÂTIMENT
RÉSIDENTIEL – 3520, RUE BALZAC – ZONE R-1 433

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 et portant le no R-11-CU-2209 et conformément au Règlement RV-1240-27 (PIIA), la demande de permis pour un agrandissement sur pieux en cour arrière au 3520, rue Balzac, dans la zone R-1 433, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur 3D ;
- Plans d'architecture en 7 feuillets, préparés par Michel Perreault, ingénieur pour Zytco et datés du 1er mars 2011, dossier 11004 ;
- Projet d'implantation, préparé par Pierre Lacas arpenteur-géomètre en date du 17 mars 2011 et portant le numéro de minute 38 446, dossier 53 617 ;

- Lettre de conformité - Techno Pieux, plan et descriptions, préparés par Pascal Marceau, ingénieur pour Solariums Zytco Ltée en date du 24 mars 2011, dossier 11007-004a.
- Échantillons, structure d'aluminium (solarium) et clin de vinyle.

DE recommander que les espaces ouverts sous l'agrandissement devront être dissimulés par de la végétation ou un autre dispositif prévu par le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-282
CONCEPT ARCHITECTURAL – APPARTEMENTS ROSA BLANDA –
1160, AVENUE DE PÉRIBONKA – ZONE C-2 135

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
 APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 6 avril 2011 portant le no R-11-CU-2210 et conformément au Règlement RV-1240-18 (PIIA), le concept architectural du projet « Appartements Rosa Blanda », projet d'habitation subventionné par la Société d'habitation du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Boisbriand, au 1160, avenue de Péribonka, dans la zone C-2 135 détaillé au plan d'implantation préparé par Serge Falardeau, architecte, en date du 2 février 2011, no projet : 10-034 et aux élévations avant et latérale en couleur, préparées par Serge Falardeau, architecte, en date du 21 février 2011, no projet : 10-034.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-283
CONCEPT ARCHITECTURAL – GARDERIE DES PETITS SAGES DE
BOISBRIAND – 6000, RUE DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 462

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
 APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 18 avril 2011 portant le no R-11-CU-2216 et conformément au Règlement RV-1240-24 (PIIA), le concept architectural du projet « Garderie des petits sages de Boisbriand », à être implanté au 6 000, rue Doris-Lussier, dans la zone I-2 462, plus amplement détaillé aux documents suivants :

- Élévations couleur, avant et latérale gauche, préparées par Maggy Apollon, Architecte;
- Plan d'implantation préparé par Serge Falardeau, architecte, en date du 24-03-2011, no dossier: 11-106.

Le choix de la couleur du bâtiment étant toutefois laissé à la discrétion du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en fonction des deux options déposées.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-284
DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – 385, CHEMIN
DE LA CÔTE SUD

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement de zonage RV-753, le dépôt d'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le remblai et le nivellement du terrain au 385, chemin de la Côte Sud, dans la zone A-521.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-285
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois d'avril 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-05-286
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Faye Gravel	Horticultrice temporaire au Service des travaux publics à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 15 décembre 2011;
Martine Simoneau	Secrétaire au Service d'urbanisme, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 5 août 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Mikael Gevaux Fanny Melle Ducellier	Animateurs étudiants saisonniers au Service des loisirs à compter du 28 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 19 août 2011, dans le cadre du Programme d'échange Québec/France – été 2011;

Maude Dupuis	Animatrice spécialisée saisonnière au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 10 septembre 2011;
Valérie Longpré	Animatrice spécialisée saisonnière au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 17 septembre 2011;
Bianca Charland	Animatrice spécialisée saisonnière au Service des loisirs, à compter du 28 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 5 novembre 2011;
Olivier Bolduc	Préposé sites et locaux saisonnier au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 24 mars 2012;
Jean-Pierre Duperche	Préposé sites et locaux saisonnier au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 10 septembre 2011;
Sabrina Gauthier	Préposée sites et locaux saisonniers au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 24 septembre 2011;
Jacob Girard Rocco Grano Maxime Perrier Simon Thériault	Préposés sites et locaux saisonniers au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 24 mars 2012;
Christophe Déry Renaud Drouin Lavigne	Préposés sites et locaux saisonniers au Service des travaux publics, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 24 septembre 2011;
Christophe Déry Renaud Drouin Lavigne	Saisonniers manuels au Service des travaux publics, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 24 septembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-287
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Anne-Catherine Côté	Responsable adjoint saisonnier au Service des loisirs, à compter du 4 mai 2011 et ne devant pas dépasser le 31 mars 2012.
---------------------	---

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-288
PERMANENCE – CHEF DE SECTION TAXATION/ÉVALUATION AU
SERVICE DE LA TRÉSORERIE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE confirmer la permanence de madame Francine Guénette au poste de chef de section Taxation/Évaluation régulier à temps complet au Service de la trésorerie à compter du 5 mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-289
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 28 - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer la lettre d'entente no 28 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) concernant la réaffectation des tâches d'un employé du Service des travaux publics.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-290
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – APPROBATION D'UN NOUVEL
ORGANIGRAMME**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver le nouvel organigramme du Service de sécurité incendie daté du 30 mars 2011 créant le poste de « Chef aux opérations OSST/prévention » en remplacement du poste de « Officier de sécurité ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-05-291
COMITÉ DE PRÉVENTION SUR LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL –
DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE désigner monsieur Stéphane Legault, chef bibliothécaire, à titre de président du Comité de prévention sur le harcèlement au travail, à compter du 4 mai 2011.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Félicitations à tous les candidats et députés élus suite à l'élection fédérale du 2 mai 2011 ;
- Déclaration sur la réponse reçue la semaine dernière du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire confirmant qu'il rejetait toutes les plaintes formulées à leur égard par monsieur Lino Zambito ;
- Retour sur la plus récente arrestation faite par l'escouade Marteau ;
- Précision suite à une intervention de monsieur Robert Bordeleau de Laval qui a mentionné à la dernière séance que la conduite de la séance était contraire à la « Loi sur les cités et villes ». Répond qu'après avoir effectué des vérifications légales, la tenue des séances n'est aucunement contraire à la Loi ;
- Journée de l'environnement, le 14 mai prochain à la Maison du citoyen et Place de la culture – Invite les citoyens à y participer ;
- La soirée des bénévoles aura lieu, samedi, le 28 mai 2011. Plus de 800 invitations ont été adressées ;
- Le conseil a adopté l'artiste Annie Caron, auteur, compositeur-interprète, originaire de Boisbriand dans le cadre du programme « Adoptez une artiste » ;
- Le 13 mai prochain, l'ensemble du conseil assistera à la formation obligatoire organisée par l'Union des municipalités du Québec sur l'éthique et la déontologie.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Invite les citoyens à communiquer avec la ligne Verte, poste 444;
- 21, 22, 23 mai, 11 et 12 juin, 9 et 10 juillet 2011, 3, 4 et 5 septembre 2011 – dates permises pour les ventes-débarras sur le territoire de la Ville;
- Félicitations aux équipes de Ringuette de Boisbriand qui se sont illustrées au Festival de Ringuette de Boisbriand et félicitations à leur président monsieur Christian Roy.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Propose un vote de félicitations à la nouvelle députée de la circonscription Rivière-des-Mille-îles, Laurin Liu, membre du Nouveau parti démocratique (NPD).
- Se réjouit du surplus budgétaire;
- Mentionne que monsieur Robert Poirier demeure présumé innocent jusqu'à preuve du contraire.

**RÉSOLUTION 2011-05-292
VOTE DE FÉLICITATIONS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE féliciter madame Laurin Liu pour son élection dans la circonscription Rivière-des-Mille-Îles, sous la bannière du Nouveau Parti Démocratique, lors de l'élection fédérale du 2 mai 2011.

Adoptée

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Le 17 avril dernier, a eu la chance d'agir comme « juge » lors de l'exposition organisée par Les Timbrés de Boisbriand et ce, malgré son manque de connaissance. Invite les citoyens à découvrir cette activité;
- Félicitations – Revue de patinage artistique sur le thème du « Tapis Rouge », les 16 et 17 avril 2011 à Boisbriand;
- Projet promu par la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix pour l'installation de bacs de récupération de vêtements sur le territoire de la Ville.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Souhaite et demande que la nouvelle députée fédérale soit présente dans son comté et les villes qui la composent;
- Chemin de la Côte Sud et rue Doris-Lussier – les travaux débiteront bientôt sous la responsabilité de la caution;
- Annonce de nouvelles constructions dans la Ville;
- Comité d'orientation – tient à préciser que ce comité n'est composé que d'élus et pour assurer la transparence, un procès-verbal est rédigé à chacune des rencontres;
- Décès de madame Germaine Hamel – Souligne la perte d'une grande bénévole.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Comptoir d'aubaines Notre-Dame-de-Fatima – Invite les citoyens à apporter leurs effets, dont la vente fournit des fonds;
- Reconnaissance civique au Corps de Cadet – Réception du « Droit de cité » ce qui accorde le droit de faire des parades dans les rues de la Ville;
- 4 juin 2011 – Fête des voisins – organisée sous l'égide du Regroupement des villes et villages en santé et invite les citoyens à participer à cette initiative;
- 10^e anniversaire du pacte d'amitié avec la Ville d'Annemasse;
- Monsieur Louis-Georges Dumais, président de l'association Les Timbrés de Boisbriand a annoncé que le timbre gagnant dans le cadre de leur exposition, sera oblitéré et en fera un timbre de collection;
- Le 2 mai 2011 – Clinique de sang à la Maison des citoyens et Place de la Culture – les objectifs ont été atteints et dépassés.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Opération Flash – Conférence de presse tenue par la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville – Formation d'une escouade pour prévenir le vol de fils de cuivre;
- Le Grand McDon se tiendra sous peu;
- Le 22 mai 2011 à l'école Jean-Jacques-Rousseau – Cérémonial de la Ligue Navale de Boisbriand;
- Fin du tournoi de hockey Midget;
- Défi « Têtes rasées » de Leucan – Sera président d'honneur pour la grande région Laurentides Lanaudière et invite la population à s'impliquer, soit en appuyant un participant ou en amassant des fonds ou contribuant.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Commentaires suite à l'élection fédérale du 2 mai 2011;
- Encan municipal, le 7 mai 2011 dès 9 h aux Ateliers municipaux, 740, chemin de la Grande-Côte;
- Grand McDon au profit des oeuvres, le 11 mai 2011 à compter de 11 heures – Invitation à tous;
- Hydro Québec débute des travaux importants au poste sur le chemin de la Rivière-Cachée qui se tiendront tout l'été;
- Piste de BMX au parc René-Lévesque – décrit les activités qui y sont disponibles et invite les jeunes à visiter le site;
- Salue l'initiative de la télédiffusion des séances du conseil sur le site Web. Est toujours désolé de vivre avec la décision d'un comité qui n'aurait pas été entérinée par le conseil;
- Demande à la mairesse à quel moment elle a démissionné du parti Solidarité Boisbriand comme conseillère.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Réplique sur une question d'éthique soulevée plus tôt par la mairesse ce soir.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Bordeleau

- Article 4 A)
- Article 7
- Article 27
- Article 51

Monsieur Normand Desjardins

- article 28

Monsieur Jean Charland

- Article 18

Monsieur Denis Marotte

- Article 4 D)
- Article 5 F)
- Article 7
- Article 11
- Article 17
- Article 20
- Article 27
- Article 32
- Article 33

Monsieur Pierre Martella

- Article 18

Monsieur Martin Drapeau

- Article 6
- Article 7

**RÉSOLUTION 2011-05-293
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 22 h 50.

Adoptée
